



FONDS DE COTISATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONCOURS COMPLET DE CANADA ÉQUESTRE

Soutien aux bénévoles

Objectif du programme :

Ce programme vise à reconnaître et à souligner les contributions inestimables des bénévoles au sein de la communauté du concours complet. Il vise à reconnaître le dévouement, le temps et les efforts des bénévoles qui jouent un rôle essentiel dans le succès et la pérennité des compétitions de concours complet à travers le Canada.

Critères d'admissibilité :

- Les candidates et les candidats doivent être nommés par une organisatrice ou un organisateur de compétition de concours complet ou par une officielle ou un officiel de concours complet avec qui elles ou ils ont travaillé durant la saison 2025. Elles et ils peuvent également être nommés par leur Association de compétitions de concours complet (ACCC).
 - Les candidates et les candidats doivent avoir fait du bénévolat dans un concours complet sanctionné par Canada Équestre en 2025.
-

Détails du financement :

- Nous offrons 3 prix d'une valeur de 100 \$ pour la saison 2026.
-

Procédure de demande :

1. Les organisatrices et organisateurs ou les ACCC doivent soumettre leurs candidates et candidats avec le formulaire de demande prévu à cet effet auprès de leur ACCC) avant la date d'échéance.
2. Les candidatures doivent mettre en évidence la manière dont les bénévoles ont donné de leur temps en 2025 pour un concours complet sanctionné par Canada Équestre.

3. Les candidatures doivent comprendre les éléments suivants :
 - a. le nom complet et les coordonnées de la candidate ou du candidat;
 - b. une courte description des responsabilités bénévoles de la candidate ou du candidat;
 - c. un résumé de ses contributions et de leurs impacts.
 4. Examen : Les ACCC vont examiner les candidatures et les envoyer à Canada Équestre d'ici le 31 janvier 2026. Les candidatures seront ensuite examinées par le comité de concours complet de Canada Équestre en février et en mars. Les récipiendaires seront annoncés après la réunion de mars du comité.
-

Date limite de candidature :

31 décembre 2025 à son ACCC. Les ACCC ont jusqu'au 31 janvier 2026 pour soumettre les demandes au comité de concours complet de Canada Équestre.

Contact :

Ashley Baker
Coordonnatrice de programme, concours complet et analyse de données
abaker@equestrian.ca